

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°22.07.17

Présents	25
Pouvoirs	8

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 14 septembre

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT à Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI à Thomas BERGÈRE, Dominique BIECHE à Sophie SURACE, Véronique GARNIER à Stéphane PIERRACCINI, Catherine BIENFAIT à Maëva GAUTELIER, Catherine FOULON à Joseph CASSARO, Saïd ACHACHE à Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
CANDIDATURE DE LA
VILLE DE BOUC BEL
AIR A L'APPEL A
INITIATIVE DE LA
DRAC-PACA POUR LA
CREATION D'UN
TIERS-LIEU DEDIÉ A
L'EMPLOI SOUS
TOUTES SES FORMES

Dans le cadre de sa politique du « mieux vivre ensemble sur Bouc Bel Air », la commune souhaite créer un tiers-lieu dans le bâtiment de la Gratiane (impasse des sources).

Le tiers-lieu est l'espace du « faire ensemble ». Ancré sur notre territoire, il est un espace de lien social, d'initiatives collectives, de convivialité et d'innovations. Pour les adultes et les enfants.

Les personnes âgées seront aussi impliquées dans ce projet, notamment par la proximité du site avec une résidence séniors.

Ce lieu permettra de renforcer la collaboration entre les acteurs publics et partenaires constitutionnels du territoire et les citoyens.

Cela se traduira par la mise en place d'ateliers de lecture ou d'écriture, des résidences d'artistes, l'accueil d'enfants des écoles par les artistes présents...

Des espaces de coworking, des formations, des activités solidaires de type « repair-café » compléteront le projet.

La particularité de cet espace est de mettre en lien des personnes et des activités qui souvent ne se rencontrent pas au quotidien.

Cela se traduit par une nouvelle forme d'accompagnement et de réflexion autour de l'emploi. Le demandeur d'emploi, comme l'étudiant en recherche de stage ou encore le chef d'entreprise solitaire mais aussi les salariés en difficulté pourront aborder et appréhender leurs problématiques professionnelles du quotidien sous le prisme de nouvelles approches culturelles, sociales ou encore paramédicales.

En effet, échanges, paroles autour de la compréhension du monde du travail avec des interlocuteurs, structures, partenaires ou citoyens de tout âge avec toute expérience, permettra à cet observatoire de l'emploi de devenir la boîte à outil pour résoudre les maux de notre siècle.

L'après COVID ne doit pas seulement indemniser ou offrir de la convivialité, il est urgent de proposer une véritable réponse face aux chiffres alarmants de 2022 :

34 % des salariés sont en burn-out sévère et 64 % des professionnels dans les ressources humaines sont en détresse psychologique enfin 44 % des managers se déclarent au bord de la rupture (cf. sondage).

La médecine du travail vient également obscurcir ce tableau en affirmant que la consommation d'alcool et de cannabis sur le lieu de travail est « répandue ».

Face à ces alertes, la commune souhaite apporter à tous les « travailleurs boucains » qui représentent 91 % de la population une solution expérimentale à travers un nouveau lieu pour libérer la parole autour de ces nouvelles difficultés.

Par l'apport d'activité d'ouverture de l'esprit de l'écoute et de parole ; le stress, l'épuisement professionnel ou le burn-out ne seront plus tabous mais surtout plus simple à aborder.

Afin de réaliser ce projet, la Ville va répondre à l'appel à initiative proposé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA intitulé : Tiers-lieu en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'aide peut couvrir jusqu'à 60%, maximum, du budget de la structure.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

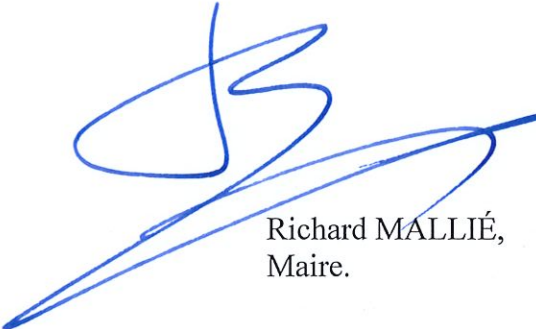
DRAC-PACA	60 %	150 000€
Financement Communal	40 %	99 000€
Coût de fonctionnement du tiers-lieu HT sur 3 ans	100 %	249 000€

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A la Majorité,

AUTORISE Monsieur le Maire à candidater à l'appel à initiative de la DRAC-PACA pour la création d'un tiers-lieu dédié à l'emploi sous toutes ses formes.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.



